

Neuf-Brisach, Place forte Vauban - Visites guidées groupes

Formulaire de réservation

Fortifications de Vauban inscrites sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 2008

Date de la visite : _____ Heure : _____ Nb participants : _____

Nom du groupe : _____ Personne responsable _____

Adresse : _____

☎ : _____ 📠 : _____

Email : _____ @ : _____

Histoire et gourmandise «Les Délices de Vauban »

Visite guidée où se mêlent l'histoire et la gourmandise.

Un guide en costume vous fera découvrir la ville et les remparts avec à l'issue de la visite une dégustation des délices de Vauban. « Délices de Vauban » est un gâteau à l'orange et au chocolat, créé spécialement par nos pâtisseries il ravivera les papilles de tous les gourmands

Prix par personne à partir de 40 personnes : 8,70 € TTC

Ce prix comprend :

La visite guidée de Neuf-Brisach et des fortifications de Vauban, ainsi que la dégustation du « Gâteau Vauban » et une boisson chaude ou froide.

Le parcours de la visite guidée est le suivant : Départ sur la place d'Armes devant l'Office de Tourisme, porte de Belfort, Musée Vauban, les fossés, une tour bastionnée, le passage de la porte de Colmar et la visite de l'Eglise royale St Louis.

A l'issue de la visite, le groupe se dirige vers le Restaurant « Aux Deux Roses) où sera servi la collation.

CONDITIONS GENERALES

Composition du groupe	A partir de 40 personnes et jusqu'à 54 personnes par guide
Lieu de rendez-vous	Office de tourisme, 6 Place d'Armes – 68600 Neuf-Brisach (<i>en face de l'église, de l'autre côté de la place</i>) sauf convention contraire
Horaires	L'heure de départ de la visite doit être respectée impérativement.
Règlement	Le montant de la visite est à payer soit à l'Office de Tourisme du Pays de Brisach, le jour de la visite (espèce ou chèque à l'ordre du Trésor Public) ou après réception de la facture directement au Trésor Public de Neuf Brisach. Le règlement par virement est également possible auprès du Trésor Public de Neuf-Brisach (IBAN : FR43 30001 00307 D684000000 02 et BIC : BDFEFRPPXXX).
Annulation	Seule l'annulation signifiée au minimum 3 jours avant la date de la visite est acceptée. Au-delà de ce délai la prestation est due en entier.

Le présent formulaire de réservation est à retourner à l'Office de Tourisme, signé. Il conviendra de verser **40€ d'arrhes**, à l'ordre du Trésor Public par virement (voir conditions générales ci-dessus). L'inscription ferme et définitive du groupe implique l'acceptation de ces conditions.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à Neuf Brisach et dans l'attente de vous saluer dans la cité de Vauban, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Contact :
Elisabeth Frieh- Service visites guidées
Tél. 03 89 72 17 65

Courriel : communication@tourisme-paysdebrisach.com

Nom du responsable du groupe :

Date et signature :